

CHARTRE DE LA SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Les publications scientifiques participent au rayonnement de la recherche. Pour une visibilité optimale de l'activité scientifique bordelaise, il est essentiel que la signature des publications soit construite selon des règles précises.

Cette chartre de la signature a pour objectif de fournir aux chercheurs une syntaxe et des préconisations détaillées qui permettront de normaliser la signature de son unité de recherche et de mentionner ses tutelles.

Ci dessous la structure de signature **de base** pour toutes les unités dont l'université de Bordeaux est l'une des tutelles :

Univ. Bordeaux, EPST (CNRS, INSERM...), **Nom de l'unité de recherche**, **numéro d'unité de recherche** (U1034, UMS...), **code postal** (simple sans cedex ni précisions postales : 33400), **Ville, France**

STRUCTURATION DE LA SIGNATURE : MONOLIGNE

En raison des préconisations des EPST (CNRS, INRAE, INSERM, ...) et en accord avec Bordeaux INP, il est demandé de structurer la signature des publications scientifiques sous la forme monoligne.

Chaque élément est séparé par une virgule. Afin d'être repéré par les outils automatiques, **la signature doit être la plus compacte possible.**

Préférer l'acronyme au nom complet de l'unité de recherche pour minimiser les variantes d'écritures qui pourraient isoler certaines publications.

La signature correspond à **l'ensemble des organismes de tutelle de l'unité de recherche (EPCSCP et EPST) et non au seul « employeur » de l'auteur.**

EPCSCP EGALEMENT TUTELLE DE L'UNITE

Dans le cas où un autre EPCSCP (Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) que l'université de Bordeaux ou que Bordeaux INP est aussi tutelle de l'unité, on mentionnera cet EPCSCP dans une autre ligne. (Université Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux, Arts et Métiers ParisTech, Bordeaux Sciences Agro,...)

La structure sur 2 lignes :

› Prénom. Nom 1, 2

1 Univ. Bordeaux, EPST, nom ou abréviation du labo, numéro de l'unité, code postal, Ville, France

2 Autre EPCSCP, EPST, nom ou abréviation du labo, numéro de l'unité, code postal, Ville, France.

MENTION DES PARTENAIRES

Dans le cas où des personnels des établissements partenaires de l'unité participent à des recherches publiées, il est demandé de se référer aux règles de signature monoligne si ce partenaire est un EPST ou de créer **une ligne supplémentaire si ce partenaire est un EPCSCP ou le CHU.**

APPARTENANCE AUX INSTITUTS

Pour les unités de recherche affiliées à des instituts (IHU LYRIC, IECB...), l'auteur peut faire apparaître cette mention sur la même ligne, avant le code postal.

PLATEFORMES

La mention des plateformes peut se faire dans les remerciements. Les données contenues dans le champ des remerciements peuvent être recherchées et il sera possible d'agrèger la totalité des publications si un tel corpus était utile à des fins d'auto-évaluation ou de suivi d'activité.

REMERCIEMENTS

Les remerciements ne doivent pas apparaître dans la signature mais en fin d'article ou en note de bas de page.

Veiller à utiliser le champ spécifique pour mentionner les programmes ou structures de financement des travaux de recherche (ANR, Commission Européenne, Equipex, Labex, Cluster, Régions ...).

Pour mentionner le financement par l'ANR de l'IDEX de l'université de Bordeaux une seule référence :

ANR-10-IDEX-03-02

Par exemple, dans le contexte d'un Labex dont le financement passe par l'Idex, on utilisera :

En anglais

Acknowledgements : This work has received support from the « Investissements d'Avenir » program launched by the French Government and implemented by ANR with the references ANR-10-LABX-XXX and ANR-10-IDEX-03-02.

En français

Remerciements : Ce travail a bénéficié d'une aide au titre du programme des « Investissements d'Avenir » lancé par l'Etat et mis en oeuvre par l'ANR portant les références ANR-10-LABX-XXX et ANR-10-IDEX-03-02.

OU

Ce travail a été soutenu par le LABEX XXXX (ANR-10-LABX-XXX), program "Investissements d'Avenir" (ANR-10-IDEX-03-02).

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Dans le cas où l'auteur est désigné comme auteur de correspondance, il peut préciser l'adresse postale et le cedex afin que la correspondance lui parvienne par courrier.

REMARQUES COMPLEMENTAIRES

Il est demandé de **ne pas faire mention des structures intermédiaires** (collèges, départements) pour ne pas créer une confusion institutionnelle.

Les équipes de recherche **ne figurent pas** dans la signature normalisée.

MENTION DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX DANS D'AUTRES CONTENUS DE COMMUNICATION

Pour tout type de communication (interview, podcast, article web presse ou blog, vidéos) il est souhaitable de mentionner l'université de Bordeaux en plus de son employeur principal.

POUR VOUS AIDER

GENERATEUR AUTOMATIQUE DE SIGNATURES

Vous pouvez **générer votre signature normalisée** sur la page dédiée :

<https://busec2.u-bordeaux.fr/generateur-signature>

SITE WEB

Retrouvez plus d'informations sur le site des BU, onglet **Soutien à la recherche**

<https://bibliotheques.u-bordeaux.fr/Soutien-a-la-recherche/Bibliometrie-et-visibilite/Signature-des-publications>

CONTACT

Direction de la Documentation
Service Transversal Soutien à la Recherche

doc-soutienrecherche@u-bordeaux.fr